

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en Préfecture le : 16 MARS 2023
- publication le : 16 MARS 2023

Rapport présenté par G. HUG

Session ordinaire	CCI COLMAR Début : 9h30 / Fin : 12h30
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	23 février 2023
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	23 février 2023
Présidence	Gérard HUG
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	8	Myriam PARIS – Franck FAVRE – Lucien MULLER – Gérard HUG – Claude BRENDER – Odile UHLRICH-MALLET – Christelle LEHRY – Jean-Laurent KISTLER
Présents en visio-conférence	2	Céline KERN-BORNI – Nicolas BRUTIN
Procurations	3	Myriam PARIS, procuration de Bertrand BURGER Lucien MULLER, procuration de Eric STRAUMANN Jean-Laurent KISTLER, procuration de Lionel ROUILLOON
Absents non représentés	3	Christian ZIMMERMANN – Yann QUIQUANDON – Philippe THENOZ

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2022

Conformément aux prescriptions, le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022 a été adressé à l'ensemble des membres du Syndicat avec la convocation pour la séance de ce jour.

Aucune observation n'est formulée.

*Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,*

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022.

Adopté à l'unanimité  
Pour extrait conforme

Le Président,  
Gérard HUG

